été
2024

hiver
2024

Catalogue de vacances

Vacances adaptées
pour adultes en situation
de handicap intellectuel

idoine

Mode d'emploi pour choisir votre séjour

Ce catalogue est réalisé en **Facile à lire et à comprendre** pour vous permettre de **choisir vous-même vos vacances**.

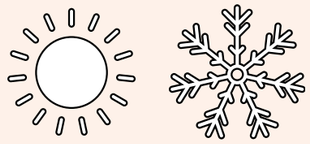

1 en été ou en hiver

Vous devez choisir
si vous voulez partir en vacances
pendant l'**été** ou pendant l'**hiver**.

2 le groupe de vacanciers

Vous devez regarder quels sont **vos besoins en accompagnement**.
Vos besoins vont définir votre **groupe de vacanciers**.
Il y a les groupes **flâneurs**, **promeneurs**, **touristes** et **routards**.

flâneurs :
vous avez
tout le temps besoin
d'un accompagnateur.

touristes :
vous avez
parfois besoin
d'un accompagnateur.

promeneurs :
vous avez
souvent besoin
d'un accompagnateur.

routards :
vous avez
rarement besoin
d'un accompagnateur.

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

3 le lieu, le gîte et les activités

Vous pouvez **regarder les séjours** qui sont **proposés pour votre groupe**.
Il y a des séjours à la **campagne**, à la **montagne**, à la **mer** ou **découverte**.

campagne

montagne

mer

découverte

Pour chaque séjour, vous trouverez les **informations** sur le **lieu**, le **gîte**, les **activités**, les **dates**, le **transport**, la **taille du groupe** et le **prix**.
Vous pouvez choisir votre séjour selon ce que **vous aimez** et **voulez faire** durant **vos vacances**.

4 le transport

Vous pouvez **choisir entre plusieurs façons de voyager** pour **partir et revenir de vacances.**

Choix 1 :
Vous pouvez retrouver
le groupe à Besançon.
Vous **partez ensemble**
vers votre **lieu de séjour**.

Choix 2 :
Vous pouvez partir depuis un **point de rendez-vous** à **coté de chez vous.**
Un bus vous emmène **à Besançon**.
Vous **partez avec le groupe**
vers votre **lieu de séjour**.

Choix 3 :
Vous pouvez **retrouver le groupe**
sur le **trajet entre Besançon**
et votre **lieu de séjour**.

Choix 4 :
Ou vous pouvez **aller directement**
sur votre **lieu de séjour**.

Il y a plus de détails
sur les transports à la **page 6**.

Après avoir **choisi votre séjour**,
il faut **appeler Idoine**
au **03 81 53 00 36**,
pour vérifier la **disponibilité**
et si le **séjour correspond bien**
à vos besoins en accompagnement.

Vous pouvez vous **inscrire**
avec la **feuille d'inscription**
page 115 et **page 117.**

séjours d'été

Les séjours d'**été**
pour les **flâneurs**
c'est par ici

été flâneurs

Les séjours d'**été**
pour les **promeneurs**
c'est par ici

été promeneurs

Les séjours d'**été**
pour les **touristes**
c'est par ici

été touristes

Les séjours d'**été**
pour les **touristes**
et pour les **routards**
c'est par ici

été touristes routards

séjours d'hiver

Les séjours d'**hiver**
pour les **flâneurs**
c'est par ici

hiver flâneurs

Les séjours d'**hiver**
pour les **promeneurs**
c'est par ici

hiver promeneurs

Les séjours d'**hiver**
pour les **touristes**
et pour les **routards**
c'est par ici

hiver touristes routards

Inscription

inscription

Vos besoins en accompagnement

La **présentation des groupes des vacanciers** vous permet de savoir **dans quel groupe vous êtes** pour partir en séjour.
Selon votre **besoin d'accompagnement** vous pouvez être dans le groupe **flâneurs, promeneurs, touristes** ou **routards.**

Un besoin en accompagnement c'est par exemple lorsque l'on a besoin de l'**aide d'un accompagnateur** pour faire **sa toilette** ou pour **se déplacer**.
Avec ce rangement, vous pouvez ainsi **choisir plus facilement** votre séjour en fonction de **vos besoins**, de **vos envies** et de **vos attentes** !

Pour tous les séjours

Si besoin, un accompagnateur peut **gérer** ou **vous aider à gérer** votre **argent personnel**.

Si vous avez des **médicaments**, ils vous seront **donnés** par un **accompagnateur.**

Si vous **pouvez** et si vous avez **l'habitude** de **sortir seul** de chez vous, vous pourrez vous **promener sans accompagnateur** pendant le séjour.

Si vous avez été victime d'un traumatisme crânien ou d'un accident de la vie, vous pouvez choisir parmi tous les séjours selon vos besoins.

Le groupe des flâneurs

Vous avez **tout le temps besoin** d'un accompagnateur

Vous êtes dans le **groupe des flâneurs**
si vous avez besoin de l'aide **d'un accompagnateur** :

- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour **être bien** dans un **groupe** et **échanger** avec les **autres vacanciers**.
- pour les **activités** et les **sorties**.

Si elles durent trop longtemps, vous pouvez être **fatigué**.
Vous avez besoin d'avoir des **repères** et un **rythme calme** pendant la **journée.**

compréhension difficile	**fauteuil roulant**	**parle un peu**
aide à la marche	**marche moyenne**	**ne parle pas**

Le groupe des promeneurs

Vous avez **souvent besoin** d'un accompagnateur

Vous êtes dans le **groupe des promeneurs**
si vous avez besoin de l'aide d'un accompagnateur
ou si vous avez besoin de sa présence pour vous **guider** et vous **encourager** :

- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour **être bien** dans un **groupe** et **échanger** avec les **autres vacanciers**.
- pour les **activités** et les **sorties.**

Si elles durent trop longtemps, vous pouvez être **fatigué**.
Et si vous avez **besoin** de **vous reposer** pendant la **journée.**
Vous avez besoin d'avoir des **repères** et un **rythme calme** pendant la **journée.**

compréhension difficile	**fauteuil roulant**	**parle un peu**
aide à la marche	**marche moyenne**	**ne parle pas**

Le groupe des touristes

Vous avez **parfois besoin** d'un accompagnateur.

Vous êtes dans le **groupe des touristes**
si vous avez besoin de la **présence** d'un **accompagnateur** pour vous **encourager** :

- pour la **toilette** et vos **vêtements**,
- pour les **repas**,
- pour **être bien** dans un **groupe** et **échanger** avec les **autres vacanciers**.

Vous avez besoin de la **présence** d'un **accompagnateur** pour les **activités** et les **sorties**.
Vous aimez faire **beaucoup d'activités**.

compréhension bonne	**marche longue**	**parle un peu**
compréhension moyenne	**marche moyenne**	**parle bien**

Le groupe des routards

Vous avez **rarement besoin** d'un accompagnateur.

Vous êtes dans le **groupe des routards**
si vous gérez **seul** ou **parfois** avec la **présence** d'un **accompagnateur** :

- votre **toilette** et vos **vêtements**,
- le **temps des repas**.

Vous **êtes bien** dans un **groupe** et vous arrivez **facilement** à échanger avec les **autres vacanciers**.
Vous avez besoin de la **présence discrète** d'un **accompagnateur** pour **participer** aux **activités** et aux **sorties.**
Vous aimez faire **beaucoup d'activités**.

compréhension bonne	**parle un peu**
marche longue	**parle bien**

Les transports

Attention, **l'organisation des transports a changé**.

Tous les séjours Idoine partent depuis le **Palais des sports** à **Besançon**.
L'adresse du **Palais des sports** est **42 Avenue Léo Lagrange, 25000 Besançon.**

Vos accompagnateurs sont là pour **vous accueillir**.
Il y a un **endroit avec une table** pour votre **séjour**.
Vous pouvez **vous y installer**, **boire un verre** et **faire connaissance**
avec les **autres vacanciers**.
Puis, vous **partez** avec le groupe **depuis Besançon** vers votre **lieu de séjour**.
À la **fin des vacances**, tous les séjours **rentrent** au **Palais des sports** à **Besançon**.

Il y a un **prix fixé** pour chaque **transport**.
Ce **prix** est **différent** selon **l'endroit où l'on va**.
Il est à **payer en plus du prix du séjour**.

Les **lieux de rendez-vous** dans une **ville-étape**
et les **dates** pour les **transports** sont **définis à l'avance**.
Vous pouvez regarder les **prix** et les **lieux de rendez-vous**
dans une **ville-étape** de la **page 11** à la **page 14**.

Il faut minimum **7 vacanciers** par **ville-étape** pour **avoir un car**.
Si **il n'y a pas 7 vacanciers sur votre ville-étape**,
nous pouvons vous **proposer** un **nouveau lieu de rendez-vous**.

Il y a aussi un **prix fixé** pour chaque **rendez-vous sur le trajet**
entre **Besançon** et votre **lieu de séjour**.
Il est à **payer en plus du prix du séjour.**
Le prix est de **15€** pour chaque **rendez-vous**.

Vous pouvez aussi nous **appeler** si vous avez un **besoin**
ou une **demande particulière**.

Vous pouvez **choisir entre plusieurs façons de voyager**
pour **partir et revenir de vacances.**
Vous pouvez **choisir une façon de voyager différente**
pour votre **trajet aller** et **votre trajet retour.**

On en **parle au téléphone** lors de **votre inscription**.
Et on trouve **la meilleure solution pour vous**.
On vous propose le **trajet le plus court** entre **chez vous** et le **lieu de séjour**
pour que **votre voyage soit confortable**.

Les choix de transport

choix 1

Rendez-vous au Palais des Sports à Besançon.

Le **rendez-vous pour le départ** et pour **l'arrivée**
est au **Palais des Sports à Besançon**.
Vous venez ou repartez par vos **propres moyens**.
Vous voyagez **avec les vacanciers et les accompagnateurs.**

Le **rendez-vous aller et/ou retour**
au **Palais des Sports**
est **compris** dans le **prix du séjour**.

choix 2

Rendez-vous dans une ville-étape à côté de chez vous. Un bus vous transporte entre la ville-étape et le Palais des Sports.

La ville-étape est une **ville différente de Besançon**.
Pour **l'aller**, un **car** vous emmène
de la **ville-étape vers Besançon**.
Pour **le retour**, un **car** vous emmène
de **Besançon vers la ville-étape**.

Les **villes-étapes** sont **présentées**
de la **page 11** à la **page 14.**
Les **villes-étapes** sont différentes **en juillet**
ou **en août** ou **l'hiver**.

Si vous voulez partir d'une **ville-étape**,
ou **rentrer par** une **ville-étape,**
il faut nous le **dire au téléphone**
lors de votre **inscription**.

Il faut **minimum 7 vacanciers par ville-étape**
pour avoir **un car**.
Idoine peut ajouter **une nouvelle ville-étape**
si **vous le demandez** et si d'autres **vacanciers sont intéressés**.

Le **transport aller et/ou retour** en **bus**
est à **payer en plus du prix du séjour**.
Les **prix** sont **visibles** de la **page 11** à la **page 14**.

choix 3

Rendez-vous sur le trajet entre Besançon et votre lieu de séjour.

Vous **habitez entre Besançon** et **votre lieu de séjour**.

Pour **l'aller**, les **accompagnateurs du séjour**
viennent **vous chercher chez vous**.
Ou ils viennent vous **chercher**
à un point de rendez-vous sur la **route**.

Pour **le retour**, les **accompagnateurs du séjour**
vous déposent **chez vous**.
Ou ils vous déposent
à un point de rendez-vous sur la **route**.

Il faudra nous le **dire au téléphone**
lors de votre **inscription**.

Le **rendez-vous aller et/ou retour**
entre **Besançon** et **votre lieu de séjour**
est à **payer en plus du prix du séjour**.

Il sera facturé **15€ pour l'aller** et **15€ pour le retour**.

choix 4

Rendez-vous directement sur le lieu de séjour.

Vous **venez par vos propres moyens**
jusqu'au lieu de séjour car vous **habitez à côté**,
par exemple.

Vous **repartez par vos propres moyens**
du lieu de séjour.

Il faudra nous le **dire au téléphone**
lors de votre **inscription**.

Le **rendez-vous aller et/ou retour directement**
sur le **lieu du séjour** est **compris** dans le **prix du séjour**.

Liste des villes-étapes pour partir en hiver

Pour le départ du 23 décembre
et le retour du 03 janvier

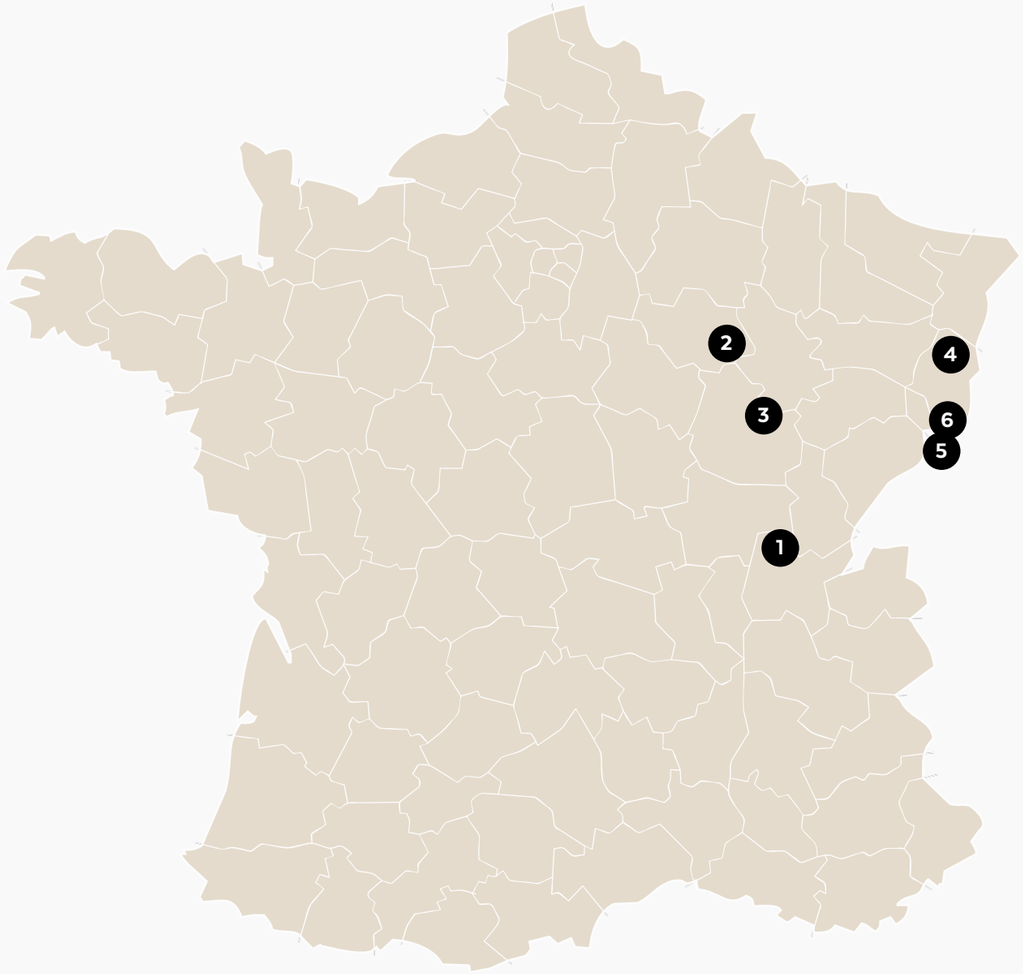

Ain (01)

1 **Beaupont** ..... **45 €**

Aube (10)

2 **Troyes** ..... **95 €**

Côte d'Or (21)

3 **Reneve** ..... **30 €**

Haut-Rhin (68)

4 **Colmar** ..... **50 €**

5 **Hirsingue** ..... **40 €**

6 **Mulhouse** ..... **50 €**

Si vous voulez une **autre date de rendez-vous** ou une **autre ville-étape**,
vous pouvez nous **téléphoner** au **03 81 53 00 36** pour que l'on en discute.

Chères vacancières et chers vacanciers,

Nous sommes heureux de vous **présenter notre catalogue**
pour les **séjours été 2024** et les **séjours hiver 2024-2025**.

Ce catalogue est réalisé en **Facile à lire et à comprendre**.
Il vous permet de **choisir vous-même vos vacances**.
Les séjours sont **rangés en fonction des besoins en accompagnement**.
Un **besoin en accompagnement** c'est par exemple lorsque l'on a **besoin de l'aide d'un accompagnateur** pour faire sa **toilette** ou utiliser son **argent de poche**.
Avec ce rangement, vous pouvez ainsi **choisir plus facilement votre séjour**.
Vous pouvez choisir selon vos **besoins**, vos **envies** et vos **attentes**.

Pour vos **vacances d'été**, vous pouvez **vous inscrire sur un séjour**
de votre choix à partir du **15 janvier 2024**.
Pour vos **vacances d'hiver**, vous pouvez **vous inscrire sur un séjour**
de votre choix à partir du **22 août 2024**.

Pour vos inscriptions, vous pouvez nous appeler au **03 81 53 00 36**.

Nouveauté cette année pour les flâneurs !
Idoine propose uniquement **des séjours de vacances sur-mesure**.
Sur-mesure veut dire que c'est un **séjour construit pour vous** et **avec vous**.
Vous trouverez toutes les **informations** à la **page 24** et à la **page 98**.

Il y a des **nouveaux séjours** et de **nouvelles activités** pour les **groupes**
des **promeneurs**, des **touristes** et des **touristes-routards**.
Vous pourrez découvrir **de nouveaux lieux de vacances** dans :
- **l'Yonne**,
- **le Haut-Doubs**,
- **l'Aube**,
- **la Haute-Saône,**
- **le Finistère**.

Pour les **transports**, il y a un **prix fixé** pour **chaque transport**.
Ce prix est **différent** selon **l'endroit où l'on va**.
Il est **à payer en plus du prix du séjour**.
Les **lieux de rendez-vous** et les **dates** pour les transports sont **définis à l'avance**.
Vous pouvez aussi nous appeler si vous avez **un besoin**
ou une demande particulière.

Nous espérons que vous trouverez **votre bonheur dans ce catalogue**,
pour **vos vacances d'été** et **pour vos vacances d'hiver** !

À très bientôt,
L'équipe de l'association Idoine,

Anaël Kieber : Directrice
Mathilde Bouvrot : Coordinatrice
Jean-Michel Brancaleone : Comptable

Ce que vous trouverez dans ce catalogue

Été et hiver 2024

Pour préparer vos vacances ..... **page 19**
Pour mieux vous satisfaire..... **page 19**
Pour participer à des activités..... **page 21**
Pour faire et voir des œuvres d'art ..... **page 23**

Séjours d'été

Flâneurs ..... **page 24**
Promeneurs..... **page 26**
Touristes..... **page 56**
Touristes **et** Routards ..... **page 86**

Séjours d'hiver

Flâneurs ..... **page 98**
Promeneurs..... **page 100**
Touristes **et** Routards ..... **page 110**
Fiche d'inscription ..... **pages 115 et 117**
Liste des séjours..... **page 120**
Partie administrative ..... **page 126**

Pour préparer vos vacances

Si vous voulez **rencontrer les accompagnateurs** de votre **séjour été**, vous pouvez venir à **Besançon** le **dimanche 30 juin 2024**.

Pour mieux vous satisfaire

Toute l'année nous sommes **à votre écoute** !
Vous pouvez **nous parler de vos envies** et de **vos besoins** pour **vos prochaines vacances**.

Par exemple, vous pouvez **nous appeler au 03 81 53 00 36** si vous souhaitez :

- découvrir une **nouvelle ville**,
- partir à une **autre période** que les vacances d'été et d'hiver,
- profiter d'un **séjour à thème**,
- faire un **séjour parenthèse, sur-mesure** ou **de rupture**...

Un **séjour de rupture** est un séjour de **quelques jours** seulement, pour **couper et changer** de la vie de tous les jours.

Nous pourrons en **discuter** pour voir ce qu'il est possible de faire.

Pour participer à des activités et des sorties

Depuis plus de 10 ans nous vous proposons des **activités** et des **loisirs** avec notre **programme du Côté loisirs**.
Les **loisirs** sont les **moments dans la journée** où l'on **s'amuse** et l'on **s'occupe** avec des **activités** que l'on **aime**.

Pour **réaliser le programme d'activités et de sorties** du Coté loisirs nous souhaitons vous **rencontrer** pour **connaître vos envies** et **vos besoins**.
Ensemble, nous pourrons **choisir les loisirs** qui vous **plaisent le plus**.

Avec le **Côté Loisirs**, vous pourrez **choisir** de :

- faire des **soirées**,
- visiter un **marché de noël**,
- partir en **week-end**,
- voir des **spectacles**,
- aller dans un **parc à thème**,
- faire ou voir du **sport**,
- fêter le **réveillon de Nouvel An**,
- visiter un **musée**,
- participer à un **atelier artistique**...

Nous vous contacterons pendant l'année pour vous proposer des **dates de rencontres**.
Vous pourrez ainsi nous dire quelles sont les activités et sorties que vous voulez faire.

Pour voir et faire des œuvres d’art

Idoine présentera **l’exposition** « **L’Art sans Fard** »
au **printemps 2024**.

Vous pourrez voir et faire des **œuvres d’arts**.
Nous vous invitons à **participer à l’exposition** en réalisant
des **peintures**, des **dessins**, de la **photo** ou des **sculptures**.

Nous souhaitons **vous rencontrer**
afin de **choisir ensemble** le **thème** de l’exposition de **l’année 2024**.
Nous vous contacterons pendant l’année pour vous proposer
des dates de rencontres.

En **novembre 2022**, **l’exposition** « **l’Art sans Fard** » était présentée
à la **Médiathèque Pierre Bayle** à **Besançon**
pendant la **Semaine Bisontine du Handicap**.
Elle a duré **1 semaine**.
Il y avait des **œuvres d’arts** des **expositions**
des **années précédentes** et des **nouvelles peintures**.

●●●● Le groupe des flâneurs

Vous avez **tout le temps besoin** d'un accompagnateur

compréhension difficile	**fauteuil roulant**	**parle un peu**
aide à la marche	**marche moyenne**	**ne parle pas**

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

Séjours d'hiver pour les Flâneurs

Pour cet hiver, Idoine propose des **séjours de vacances sur-mesure**.
Séjours de vacances sur-mesure veut dire que c'est un **séjour construit pour vous** et **avec vous**.
C'est un séjour pour avoir **les meilleures vacances possibles**.

Pour votre séjour sur-mesure, **vous pouvez choisir** :
- **les dates** du séjour,
- **les activités** et **les sorties** à faire,
- **le lieu** du séjour,
- et **vos besoins en accompagnement**.

Le besoin en accompagnement c'est lorsque l'on a **besoin de l'aide d'un accompagnateur** dans des moments de la vie de tous les jours.
Par exemple, l'accompagnateur peut **vous aider pour vous habiller** ou **pour manger**.

Un **séjour sur-mesure** répond à **vos besoins en accompagnement**.
Il s'adapte à ce que **vous pouvez faire dans la vie de tous les jours**.
Et il vous **propose de l'aide** lorsque **vous en avez besoin**.

Un **séjour sur-mesure** doit aussi répondre à **vos envies de vacances**.
Il vous permet de partir dans **un lieu où vous avez envie d'aller**.
Et il vous propose **des activités qui vous plaisent**.

Un **séjour sur-mesure** est **organisé par Idoine** avec **l'aide des personnes qui vous accompagnent tous les jours**.
C'est un **travail d'équipe** pour que le séjour soit parfaitement **adapté à vous**.
Ce travail permet de **répondre à vos besoins et à vos envies**.

Un **séjour sur-mesure** peut **durer quelques jours** ou **1 semaine**.
Il peut se dérouler **toute l'année pendant les vacances**.
Il vous permet de **changer de la vie de tous les jours**.

Si vous voulez un **séjour sur-mesure**, vous devez **appeler Idoine au 03 81 53 00 36**.
Nous pourrons **discuter** pour voir ce qu'il est possible de faire.

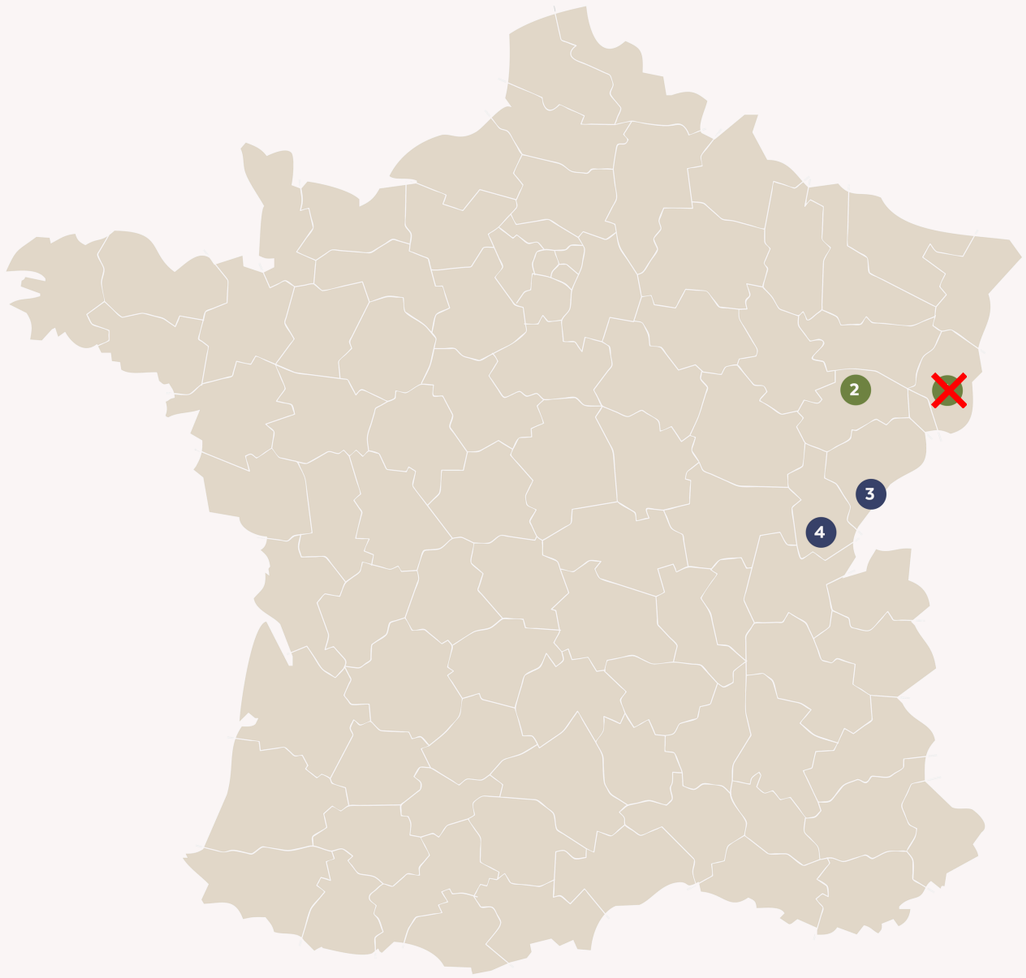

Le groupe des promeneurs

Vous avez **souvent besoin** d'un accompagnateur

compréhension difficile	fauteuil roulant	parle un peu
aide à la marche	marche moyenne	ne parle pas

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

Séjours d'hiver pour les Promeneurs

Campagne

1 **Aspach-le-Bas** ANNULÉ ..... page 102
1 semaine ou 12 jours

2 **Francalmont** ..... page 104
1 semaine ou 12 jours

Montagne

3 **Métabief** nouveau ..... page 106
1 semaine ou 12 jours

4 **Saint-Laurent-en-Grandvaux** .. page 108
1 semaine ou 12 jours

Aspach-le-Bas

Aspach-le-Bas est un village dans le département du Haut-Rhin.

campagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **campagne**
- profiter de bons repas et d'une **bonne ambiance**,
- faire des **visites.**

Venez profiter de la magie de noël en Alsace !

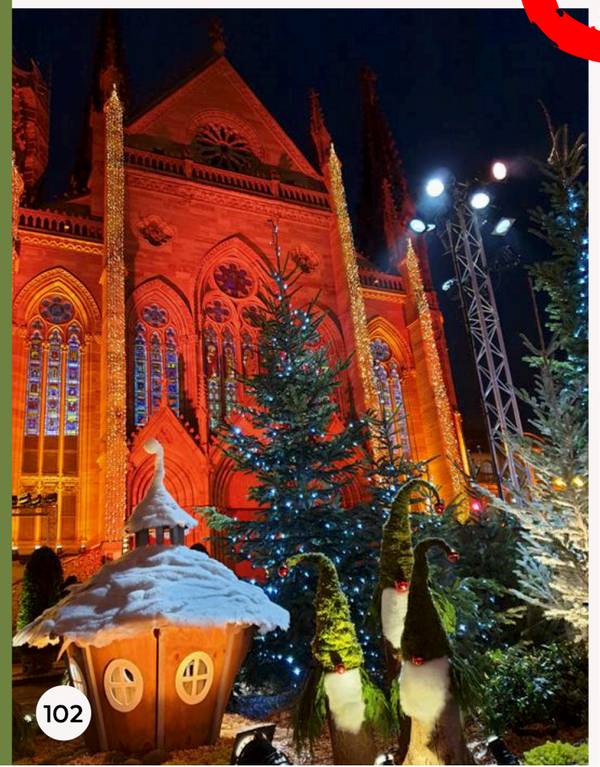

Les plus de ce séjour

Découverte du **Zoo** de **Mulhouse**.
Visite et achats de **souvenirs** dans les **villes** et **villages alsaciens**.
Visite de la **Cité du train** à **Mulhouse**.
La Cité du train est un **musée sur les trains** et la **SNCF**.
Marché de noël de **Mulhouse.**

Activités

babyfoot | ping-pong | train | jeux | détente | soirées danse

Gîte

Le gite s'appelle le **Gite Le Charme**.
maison sur 2 étages.
Au rez-de-chaus a une **cuisine**
avec une table pour le repas
Il y a aussi **2 chambres** avec **lit médicalis cessible PMR**,
3 chambres de **2 à 3 personnes** et **3 salles de ain** avec **WC**.
Au 1er étage, il y a une **chambre de 2 à 3 perso nes**
avec une **douche**, un **WC**, une grande **salle de in WC**,
un p **Pal** t une **grande de jeux**.
Au 2 ag y a **2 cho** pour **2 personn s**.
A l' ie y a une **t barbecu**
un in **poulail**

- 1 fauteuil
- Escalier
- Chambre pour couple
- Chambre 1 personne
- Cuisine des animateurs

Informations pratiques

Départ depuis Besançon
ou depu la ville-étape de votre choix.
Liste des vil s-étapes pour **l'hiver** à la **page 14.**

1 heure 30

1 minibus + 1 voiture

8
vacanciers
4 accompagnateurs

Séjour de **12 jours** :
du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix du séjour : 2 400 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 23 au 28 décembre 2024
ou du 28 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix de la semaine : 1 230 euros

ANNULÉ

Francalmont

Francalmont est un **village**
dans le département de la **Haute-Saône**.

campagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances pour voir les **animaux** de la **ferme**,
- profiter du **calme** de la campagne,
- découvrir la **nourriture franc-comtoise**.

Venez profiter des fêtes de fin
d'année à la campagne
avec les animaux de la ferme.

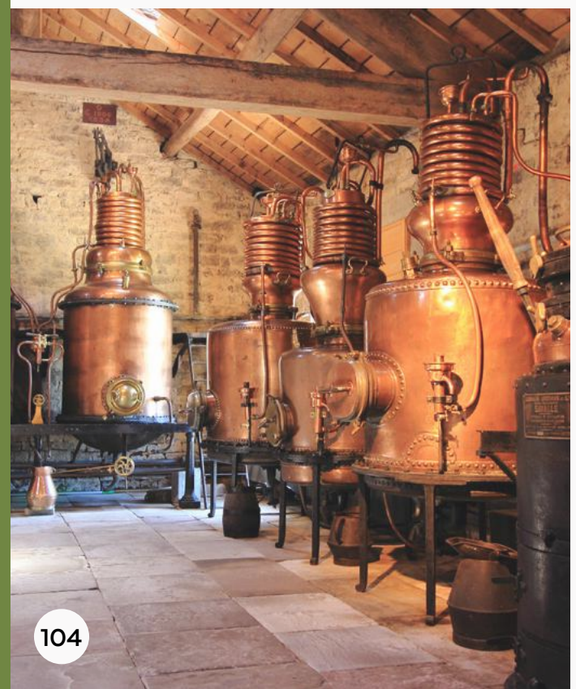

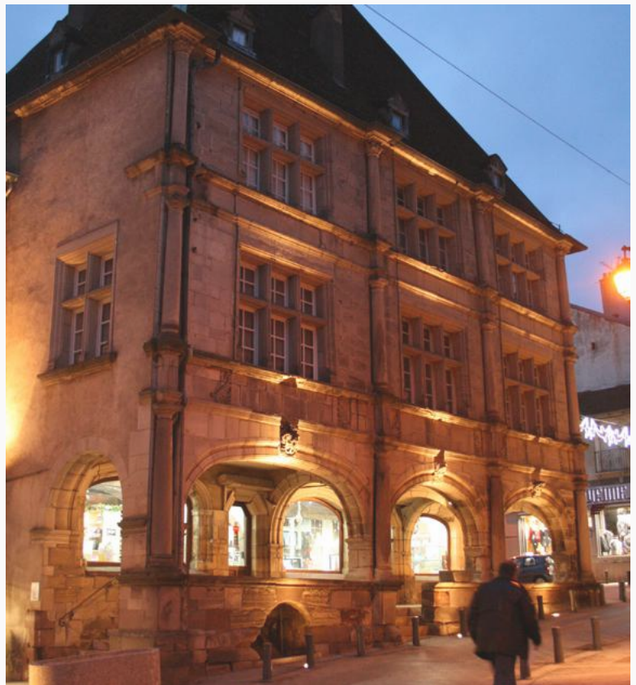

Les plus de ce séjour

Visite et **achat de souvenirs** à **Luxeuil-les-Bains**.
Découverte du **site archéologique** d'**Ecclésia.**
Découverte et **activités** avec les **animaux de la ferme**.
Sorties au **bowling** et au **restaurant**.

Activités

détente | cuisine | jeux | ferme | soirée danse | chevaux

Gîte

Le gite s'appelle **Le ranch de la Vaivre**.
C'est une **maison** avec 1 étage.
Au rez-de-chaussée, il y a une **cuisine**, un **salon**,
une **salle de bain** et une **buanderie**.
Il y a aussi **1 chambre de 2 personnes** et **1 dortoir**
pour les accompagnateurs.
À l'étage, il y a **1 salle cinéma** de 15 places, **2 chambres de 2 personnes** et **1 chambre de 3 personnes**.
Il y a une **grande salle d'activités** pour faire des **jeux**
et des **soirées dansantes**.

- Escalier
- Cuisine des animateurs
- Chambre pour couple
- Cinéma

Informations pratiques

Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 14.**

1 heure 30

minibus + voiture

9
vacanciers
4 accompagnateurs

Séjour de **12 jours** :
du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix du séjour : 2 170 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 23 au 28 décembre 2024
ou du 28 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix de la semaine : 1 120 euros

Métabief

Métabief est un **village**
dans le département du **Doubs**.

nouveau séjour

montagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **montagne**,
- faire des **visites** et des **balades**,
- profiter des **paysages** et des **produits franc-comtois**.

Venez vous détendre
dans le Haut-Doubs
et profiter de la nature.

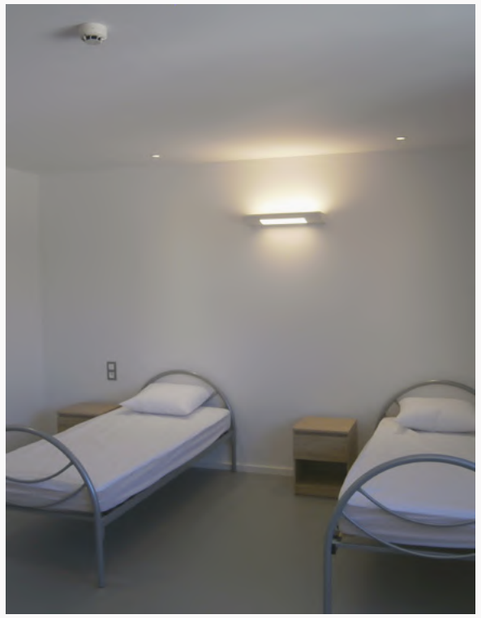

Les plus de ce séjour

Visite d'une **cave à comté** et d'une **chocolaterie**.
Visite et **achats de souvenirs** à **Pontarlier**.
Découverte des **abeilles** et de la **fabrication du miel**.
Sortie au **bowling** et au **cinéma**.
Découverte des **rennes**, des **bisons** et des **marmottes** au **Parc Polaire**.

Activités

détente | balade | shopping | animaux | bowling | jeux

Gîte

Le **gîte** s'appelle **Espace Bruno Mutin**.
C'est un **appartement** au **centre de Métabief**.
L'appartement est **totalement accessible**
pour les **personnes en fauteuil roulant**.
Il y a **une grande pièce** à vivre avec un coin **salle à manger**
et un coin **salon avec TV**.
Il y a aussi **5 chambres** pour **2 personnes**
avec **salle de bain** et **WC**.
À l'extérieur, il y a une **terrasse**.

- **Cuisine des animateurs**
- **1 fauteuil roulant**
- **Chambre pour couple**
- **Ascenceur**

Informations pratiques

Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 14.**

1 heure 15

minibus

6
vacanciers
3 accompagnateurs

Séjour de **12 jours** :
du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix du séjour : 2 500 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 23 au 28 décembre 2024
ou du 28 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix de la semaine : 1 280 euros

Saint-Laurent-en-Grandvaux

Saint-Laurent-en-Grandvaux est un **village** dans le département du **Jura**.

montagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **montagne**,
- faire des **visites** et des **balades**,
- profiter de la **nature** et des **animaux**.

Venez vous reposer
dans le Jura
et profiter du jacuzzi.

Les plus de ce séjour

Sortie au **bowling** et **cinéma.**
Découverte du **Parc animalier du Hérisson**.
Visite du **musée du jouet.**
Visite d'une **fromagerie.**

Activités

détente | **jacuzzi** | **cuisine** | **arts plastiques** | **jeux** | **bowling**

Gîte

Le **gîte** s'appelle la **ferme Léonie**.
Il est dans le village, à côté des **magasins.**
Il peut y avoir d'autres personnes en vacances dans le gîte.
C'est une **grande et ancienne ferme**, avec un **ascenseur**.
Il y a plusieurs **salons**, **salles à manger** et **salles d'activités.**
Les **chambres de 2 à 3 personnes** ont toutes
une **salle de bain** avec **WC**.
Il y a aussi une **salle vidéo** et un **jacuzzi**.
Un **jacuzzi** est une **petite piscine** avec des **bulles**.

- **Ascenseur**
- **1 fauteuil roulant**
- **Cuisinier le midi**
- **Cuisine des animateurs**
- **Chambre pour couple**

Informations pratiques

Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 14.**

1 heure 30

minibus + voiture

9
vacanciers
4 accompagnateurs

Séjour de 12 jours :
du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix du séjour : 2 590 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 23 au 28 décembre 2024
ou du 28 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix de la semaine : 1 330 euros

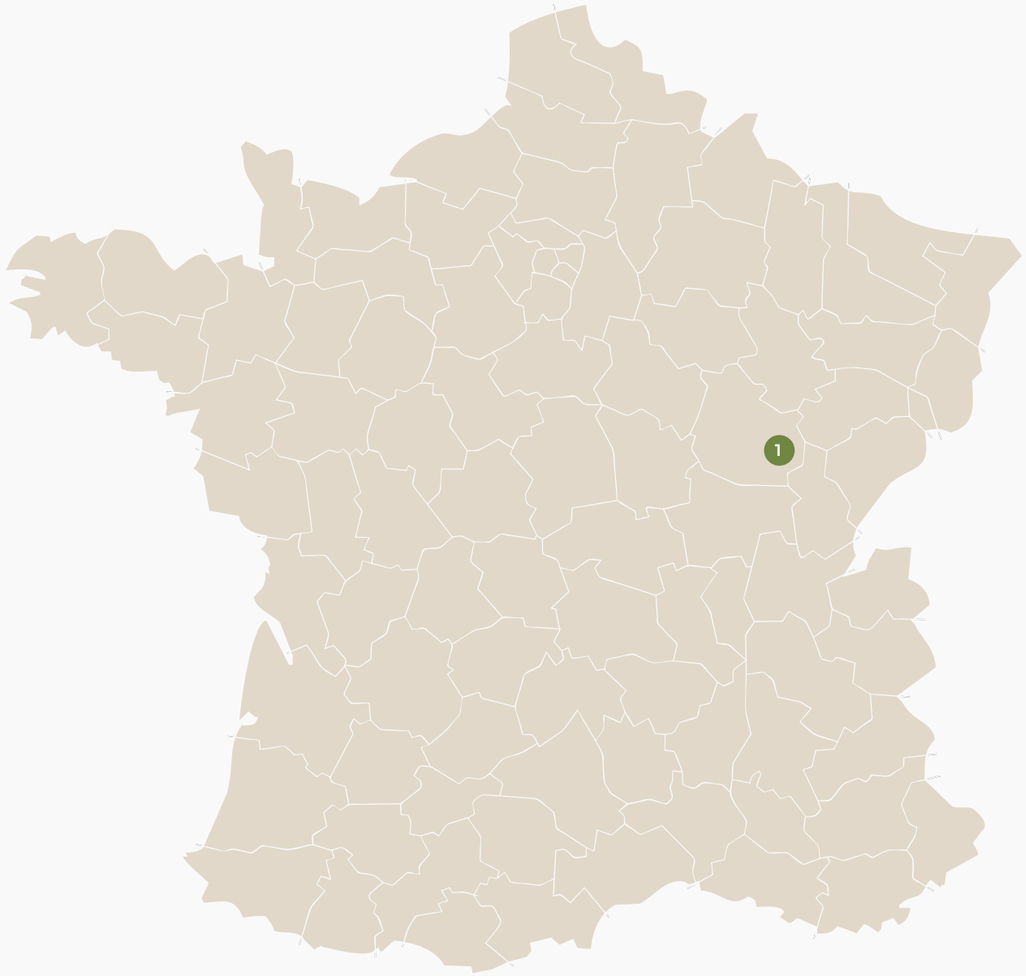

●●○○ Le groupe des touristes

Vous avez **parfois besoin** d'un accompagnateur.

compréhension bonne	marche longue	parle un peu
compréhension moyenne	marche moyenne	parle bien

●○○○ Le groupe des routards

Vous avez **rarement besoin** d'un accompagnateur.

compréhension bonne	parle un peu	
marche longue	parle bien	

Il y a plus de détails sur les groupes de vacanciers à la **page 4**.

Séjours d'hiver pour les Touristes et les Routards

Campagne

1 **La Chapelle-Saint-Sauveur** .....page 112
1 semaine ou 12 jours

La Chapelle-Saint-Sauveur

La Chapelle-Saint-Sauveur est un **village**
dans le département de la **Saône-et-Loire**.

campagne

Idoine vous conseille ce séjour si vous voulez :
- des vacances **calmes** à la **campagne,**
- profiter de la **nature** et des **sorties**,
- faire des **balades**.

Venez profiter des fêtes
de fin d'année à la campagne
et profiter des soirées raclette.

Les plus de ce séjour

Marché de Noël de **Dole**.
Visite d'une **fabrique de savon** d'ânesse et de son élevage d'**ânes**.
Achats de souvenirs à **Chalon-sur-Saône** et visite de la **ville**.
Marché aux volailles de **Louhans**.
Visite du **Musée de la Vache qui rit**.

Activités

détente | jeux | château | raclette | shopping | marché de Noël

Gîte

Le **gîte** s'appelle **La Malatière**.
Il est au centre du village, à côté d'un restaurant.
C'est une **grande maison** à **2 étages**.
Au rez-de-chaussée, il y a une **cuisine**
et un **grand salon** avec **cheminée**.
Il y a aussi **une chambre** avec sa **salle de bain** et ses **WC**.
Au 1er étage, il y a des **chambres de 1 à 4 personnes**.
Il y aussi des **salles de bain** et des **WC**.
À l'extérieur, il y a une **cour**, une **terrasse** et un **barbecue**.

- Escalier
- 1 fauteuil roulant
- Cuisine des animateurs
- Chambre pour couple
- Chambre 1 personne

Informations pratiques

Départ depuis Besançon
ou depuis la ville-étape de votre choix.
Liste des villes-étapes pour **l'hiver** à la **page 14.**

1 heure 30

minibus + voiture

9
vacanciers
3 accompagnateurs

Séjour de **12 jours** :
du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix du séjour : 2 130 euros
Vous pouvez venir **1 semaine** :
du 23 au 28 décembre 2024
ou du 28 décembre 2024 au 3 janvier 2025
Prix de la semaine : 1 100 euros

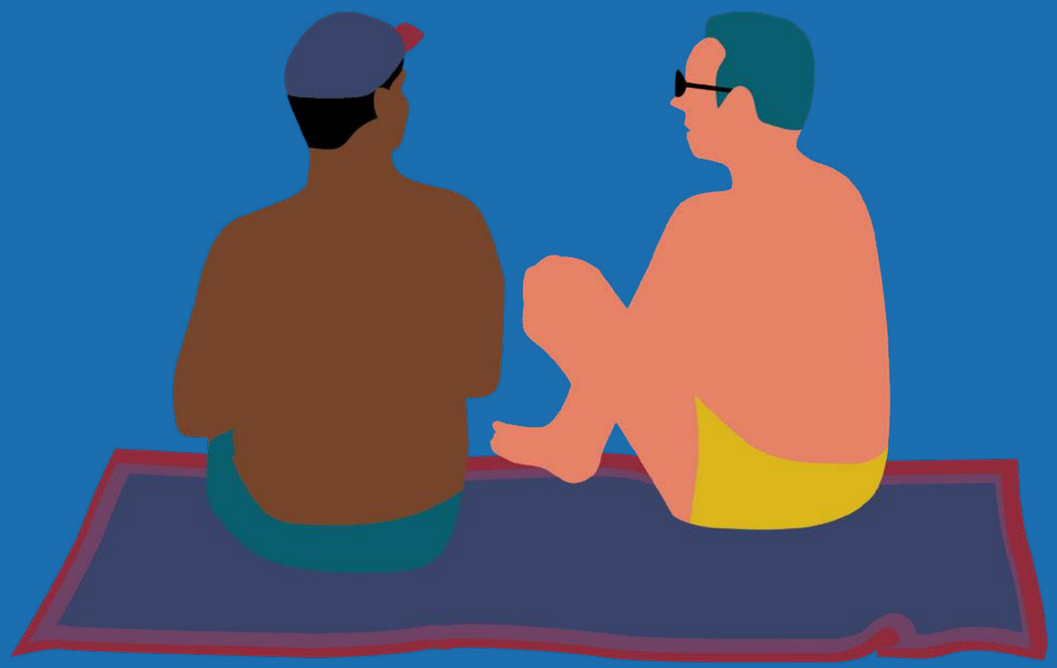

Pour vous inscrire à un ou plusieurs séjours de votre choix :

Vous devez appeler Idoine au 03 81 53 00 36 pour vérifier la disponibilité et si le séjour correspond bien à vos besoins en accompagnement.

Puis vous devez remplir la fiche d'inscription et l'envoyer à Idoine ⟶ ou par mail à contact@association-idoine.fr

Après avoir reçu votre fiche d'inscription, Idoine vous enverra un dossier personnel à nous retourner complété sous 1 mois.

Pour vos **vacances d'été**, vous pouvez vous inscrire à partir du **15 janvier 2024**.

Pour vos **vacances d'hiver**, vous pouvez vous inscrire à partir du **22 août 2024**.

idoine

Fiche d'inscription

à photocopier suivant le nombre d'inscriptions
et à envoyer par mail à contact@association-idoine.fr
ou par courrier à Association Idoine
15 C chemin des Essarts, 25000 Besançon

1/2 - Informations liées à votre inscription

Groupe :
☐ Flâneur
☐ Promeneur
☐ Touriste
☐ Routard

Lieu de séjour souhaité : .....
Date : **du** ..... **au** .....

Nom : ..... ☐ **Féminin** ☐ **Masculin**
Prénoms : ..... **Date de naissance** : .....

Nom et adresse de l'établissement ou de la famille : .....
.....
Téléphone : ..... **Mail** : .....@.....
Adresse précise pour l'envoi des éléments nécessaires au départ en séjour (si différente de l'adresse établissement ou famille) : .....
.....
Adresse précise pour l'envoi de la facture (foyer / tuteur / curateur) : .....
.....
Mail tuteur / curateur : .....@..... **Tél. tuteur / curateur** : .....

Transport - Retrouvez tous les détails sur l'organisation des transports et les villes-étapes et de la page 6 à la page 13.

Lieu de départ souhaité :
☐ Besançon – plateforme de départ
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :
.....
date : ..... prix : .....
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre Besançon et le lieu de séjour

Lieu de retour souhaité :
☐ Besançon – plateforme de retour
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :
.....
date : ..... prix : .....
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre le lieu de séjour et Besançon

Répartition des chambres

Je pars en couple : ☐ oui ☐ non
Si oui, nom de la personne : .....
.....
On partage la **même chambre** : ☐ oui ☐ non
On partage le **même lit** : ☐ oui ☐ non

J'ai besoin d'une **chambre individuelle** :
☐ oui ☐ non Si oui, précisez pourquoi : .....
.....
Attention : **certains hébergements ne disposent pas de chambre couple ou de chambre individuelle.**

Droit à l'image : Acceptez-vous la diffusion de photos ou de vidéos à des fins liées à l'activité ? (journaux, expositions, rapport d'activité....) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas

Assurance annulation : **Ne pas la joindre au moment de l'inscription**
Elle est égale à 4,44 % du prix du séjour sans la cotisation (sous réserve du taux définitif établi par la MAIF en 2024)
à cocher obligatoirement : ☐ oui ☐ non (sans réponse, l'assurance sera souscrite automatiquement).

Acompte : **Afin d'entériner votre inscription, veuillez joindre, sous 30 jours, un acompte de** :
☐ 250 euros pour 1 semaine ☐ 400 euros pour 2 semaines ☐ 500 euros pour 3 semaines
paiement par : ☐ virement ☐ chèque bancaire à l'ordre d'Idoine ☐ chèques ANCV

Si vous avez une mesure de protection, la signature de votre tuteur/curateur est obligatoire.
Je soussigné(e) (nom et qualité du signataire obligatoire) .....
.....
accepte les conditions générales de vente jointes à ce catalogue ; ai bien pris connaissance que cette inscription ne pourra être validée qu'à condition que l'ensemble des documents obligatoires pour la participation au séjour soient adressés complets à Idoine et que le versement de l'acompte soit effectif, le tout dans les délais impartis.
Signature (et tampon) du tuteur/curateur obligatoire : **Date** : .....

Complétez le verso avant d'envoyer votre fiche d'inscription

2/2 - Informations liées à vos besoins en accompagnement

Nom et prénom du vacancier : .....

.....

Mobilités

Au quotidien, vous déplacez-vous en **fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, s'agit-il d'un **fauteuil manuel** ?
☐ oui ☐ non

Ou d'un **fauteuil électrique** ?
☐ oui ☐ non

Vous servez-vous d'un **déambulateur** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, viendrez-vous avec ?
☐ oui ☐ non

Pour les **sorties**, avez-vous besoin
☐ d'un **fauteuil de confort**
☐ d'un **déambulateur**
☐ du **bras d'un accompagnateur**
☐ autres, précisez : .....

.....

.....

Devons-nous prévoir une **location de fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir une **location de tout autre matériel médical** (lève malade, lit médicalisé etc.) ?
☐ oui ☐ non
si oui, précisez : .....

.....

Pour le **transport**, pouvez-vous faire les **transferts** de **votre fauteuil au siège du véhicule** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir un **véhicule adapté type TPMR pendant le séjour** ?
☐ oui ☐ non

Pour les autocars, devons-nous prévoir une **rampe** / une **nacelle** ?
☐ oui ☐ non

Attention : **sur certains hébergements, il peut être difficile, voire impossible de mettre en place du matériel médical.**

Médical

Doit-on prévoir un **passage infirmier pendant le séjour** ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez et prenez contact avec Idoine pour valider l'inscription .....

.....

.....

Épilepsie : ☐ oui ☐ non
Stabilisée : ☐ oui ☐ non

Rappel :
- **La distribution des médicaments est assurée par nos équipes.**
- **Les soins nursing ne sont plus possibles sur les séjours.**
- **Pour les traitements en solution buvable, prévoir obligatoirement leur équivalent per-os (même pour les traitements épisodiques).**
- **Sur certains séjours, il peut-être difficile, voire impossible de planifier un passage infirmier.**

Comportement : **Pouvez-vous être agressif physiquement ?** ☐ oui ☐ non
Quelles en sont les manifestations ? .....

.....

.....

Manifestation sexuelle particulière ? ☐ oui ☐ non
Si oui, précisez : .....

.....

.....

Enurésie / encoprésie :
Êtes-vous **énurétique** ? ☐ oui ☐ non Êtes-vous **encoprétique** ? ☐ oui ☐ non

Si oui, vous devez prévoir des protections de matelas spécifiques ou celles-ci vous seront facturées par Idoine.

Particularités sur le plan du comportement, du handicap physique et/ou intellectuel, sur le plan médical ou autre domaine :

.....

.....

.....

Fiche d'inscription

à photocopier suivant le nombre d'inscriptions
et à envoyer par mail à contact@association-idoine.fr
ou par courrier à Association Idoine
15 C chemin des Essarts, 25000 Besançon

1/2 - Informations liées à votre inscription

Lieu de séjour souhaité : .....
Date : **du** ..... **au** .....

Groupe :
☐ Flâneur
☐ Promeneur
☐ Touriste
☐ Routard

Nom : ..... ☐ **Féminin** ☐ **Masculin**
Prénoms : ..... **Date de naissance** : .....

Nom et adresse de l'établissement ou de la famille : .....

.....

Téléphone : ..... **Mail** : .....@.....
Adresse précise pour l'envoi des éléments nécessaires au départ en séjour (si différente de l'adresse établissement ou famille) : .....

.....

Adresse précise pour l'envoi de la facture (foyer / tuteur / curateur) : .....

.....

Mail tuteur / curateur : .....@..... **Tél. tuteur / curateur** : .....

Transport - Retrouvez tous les détails sur l'organisation des transports et les villes-étapes et de la page 6 à la page 13.

Lieu de départ souhaité :
☐ Besançon – plateforme de départ
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :

.....

date : ..... prix : .....
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre Besançon et le lieu de séjour

Lieu de retour souhaité :
☐ Besançon – plateforme de retour
☐ Convoyage – ville-étape souhaitée :

.....

date : ..... prix : .....
☐ Lieu de séjour
☐ Sur le trajet entre le lieu de séjour et Besançon

Répartition des chambres

Je pars en couple : ☐ oui ☐ non
Si oui, nom de la personne : .....

.....

On partage la **même chambre** : ☐ oui ☐ non
On partage le **même lit** : ☐ oui ☐ non

J'ai besoin d'une **chambre individuelle** :
☐ oui ☐ non Si oui, précisez pourquoi : .....

.....

Attention : **certains hébergements ne disposent pas de chambre couple ou de chambre individuelle.**

Droit à l'image : Acceptez-vous la diffusion de photos ou de vidéos à des fins liées à l'activité ? (journaux, expositions, rapport d'activité....) ☐ J'accepte ☐ Je n'accepte pas

Assurance annulation : **Ne pas la joindre au moment de l'inscription**
Elle est égale à 4,44 % du prix du séjour sans la cotisation (sous réserve du taux définitif établi par la MAIF en 2024)
à cocher obligatoirement : ☐ oui ☐ non (sans réponse, l'assurance sera souscrite automatiquement).

Acompte : **Afin d'entériner votre inscription, veuillez joindre, sous 30 jours, un acompte de** :
☐ 250 euros pour 1 semaine ☐ 400 euros pour 2 semaines ☐ 500 euros pour 3 semaines
paiement par : ☐ virement ☐ chèque bancaire à l'ordre d'Idoine ☐ chèques ANCV

Si vous avez une mesure de protection, la signature de votre tuteur/curateur est obligatoire.
Je soussigné(e) (nom et qualité du signataire obligatoire) .....

.....

accepte les conditions générales de vente jointes à ce catalogue ; ai bien pris connaissance que cette inscription ne pourra être validée qu'à condition que l'ensemble des documents obligatoires pour la participation au séjour soient adressés complets à Idoine et que le versement de l'acompte soit effectif, le tout dans les délais impartis.
Signature (et tampon) du tuteur/curateur obligatoire : **Date** : .....

Complétez le verso avant d'envoyer votre fiche d'inscription

2/2 - Informations liées à vos besoins en accompagnement

Nom et prénom du vacancier : ----------

Mobilités

Au quotidien, vous déplacez-vous en **fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, s'agit-il d'un **fauteuil manuel** ?
☐ oui ☐ non

Ou d'un **fauteuil électrique** ?
☐ oui ☐ non

Vous servez-vous d'un **déambulateur** ?
☐ oui ☐ non

Si oui, viendrez-vous avec ?
☐ oui ☐ non

Pour les **sorties**, avez-vous besoin
☐ d'un **fauteuil de confort**
☐ d'un **déambulateur**
☐ du **bras d'un accompagnateur**
☐ autres, précisez :----------

Devons-nous prévoir une **location de fauteuil** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir une **location de tout autre matériel médical** (lève malade, lit médicalisé etc.) ?
☐ oui ☐ non
si oui, précisez : ----------

Pour le **transport**, pouvez-vous faire les **transferts** de **votre fauteuil au siège du véhicule** ?
☐ oui ☐ non

Devons-nous prévoir un **véhicule adapté type TPMR pendant le séjour** ?
☐ oui ☐ non

Pour les autocars, devons-nous prévoir une **rampe** / une **nacelle** ?
☐ oui ☐ non

Attention : **sur certains hébergements, il peut être difficile, voire impossible de mettre en place du matériel médical.**

Médical

Doit-on prévoir un **passage infirmier pendant le séjour** ? ☐ oui ☐ non
si oui, précisez et prenez contact avec Idoine pour valider l'inscription ----------

Épilepsie : ☐ oui ☐ non
Stabilisée : ☐ oui ☐ non

Rappel :
- **La distribution des médicaments est assurée par nos équipes.**
- **Les soins nursing ne sont plus possibles sur les séjours.**
- **Pour les traitements en solution buvable, prévoir obligatoirement leur équivalent per-os (même pour les traitements épisodiques).**
- **Sur certains séjours, il peut-être difficile, voire impossible de planifier un passage infirmier.**

Comportement : **Pouvez-vous être agressif physiquement ?** ☐ oui ☐ non
Quelles en sont les manifestations ?----------

Manifestation sexuelle particulière ? ☐ oui ☐ non
Si oui, précisez :----------

Enurésie / encoprésie :
Êtes-vous **énurétique** ? ☐ oui ☐ non
Êtes-vous **encoprétique** ? ☐ oui ☐ non

Si oui, vous devez prévoir des protections de matelas spécifiques ou celles-ci vous seront facturées par Idoine.

Particularités sur le plan du comportement, du handicap physique et/ou intellectuel, sur le plan médical ou autre domaine :

Notes

Liste des séjours d'été

Séjours d'été pour les Flâneurs

Pour cet été, Idoine vous propose des **séjours de vacances sur-mesure**. **Séjours de vacances sur-mesure** veut dire que c'est un **séjour construit pour vous** et **avec vous**. C'est un séjour pour avoir **les meilleures vacances possibles**.

Pour votre séjour sur-mesure, **vous pouvez choisir** :
- **les dates** du séjour,
- **les activités** et **les sorties** à faire,
- **le lieu** du séjour,
- et **vos besoins en accompagnement**.

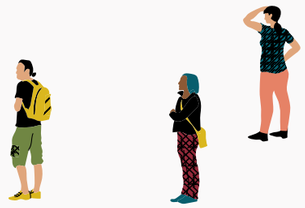

Séjours d'été pour les Promeneurs

Campagne

Aspach-le-bas - nouveau - page 28
Juillet - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2700 €
Prix 1 semaine : ..... 1380 €
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2700 €
Prix 1 semaine : ..... 1380 €

Clairegoutte - page 30
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2490 €
Prix 1 semaine : ..... 1280 €

Francalmont - page 32
Juillet - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2530 €
Prix 1 semaine : ..... 1300 €

La Chapelle-Saint-Sauveur - page 34
Août - 1, 2 ou 3 semaines
Prix séjour : ..... 3630 €
Prix 2 semaines : ..... 2450 €
Prix 1 semaine : ..... 1240 €

Landange - page 36
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2110 €

Lavans-lès-Saint-Claude - page 38
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2320 €

Sermizelles - nouveau - page 40
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2350 €

Velle-sur-Moselle - page 42
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2170 €

Montagne

Hautepierre-le-Châtelet - page 44
Août - 1, 2 ou 3 semaines
Prix séjour : ..... 3420 €
Prix 2 semaines : ..... 2310 €
Prix 1 semaine : ..... 1180 €

Métabief - nouveau - page 46
Juillet - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2770 €
Prix 1 semaine : ..... 1420 €
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2770 €
Prix 1 semaine : ..... 1420 €

Saint-Laurent - nouveau - page 48
Juillet - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2820 €
Prix 1 semaine : ..... 1440 €
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : ..... 2820 €
Prix 1 semaine : ..... 1440 €

Saint-Paul-en-Chablais - page 50
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2760 €

Sainte-Marie-aux-Mines - page 52
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2540 €

Découverte

Mittelwihr - page 54
Août - 2 semaines
Prix séjour : ..... 2880 €

Séjours d'été pour les Touristes

Campagne

Anduze - page 58
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2860 €

Cublize - page 60
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2070 €

Francalmont - nouveau - page 62
Août - 1, 2 ou 3 semaines
Prix séjour : .....3500 €
Prix 2 semaines : .....2370 €
Prix 1 semaine : .....1200 €

La Chapelle-Saint-Sauveur - page 64
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : .....2210 €
Prix 1 semaine : .....1140 €

Remoray-Boujeons - page 66
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : .....2170 €
Prix 2 semaines : .....1120 €

Saint-Prayel - nouveau - page 68
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2200 €

Taingy - page 70
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2420 €

Montagne

Mieussy - page 72
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2500 €

Découverte

Flacey-en-Bresse - page 74
Août - 1 ou 2 semaines
Prix séjour : .....2380 €
Prix 1 semaine : .....1220 €

La Roche-Vineuse - page 76
Août - 1, 2 ou 3 semaines
Prix séjour : .....3460 €
Prix 2 semaines : .....2340 €
Prix 1 semaine : .....1190 €

Méry-sur-Seine - nouveau - page 78
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2450 €

Mer

Rosnoën - page 80
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2330 €

Saint-Broladre - page 82
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2220 €

Saint-Pierre-en-Port - page 84
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2470 €

Séjours d'été pour les Touristes et les Routards

Campagne

Azay-le-Rideau - page 88
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2490 €

Mer

Aigues-Mortes - spécial jeunes - page 90
Août - 1 semaine
Prix séjour : .....1670 €

Le Grau-du-Roi - page 92
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2770 €

Moëlan-sur-Mer - nouveau - page 94
Août - 3 semaines
Prix séjour : .....3700 €

Sassetot-le-Mauconduit - page 96
Août - 2 semaines
Prix séjour : .....2500 €

Liste des séjours d'hiver

Séjours d'hiver pour les Flâneurs

Pour cet hiver, Idoine vous propose des **séjours de vacances sur-mesure**. **Séjours de vacances sur-mesure** veut dire que c'est un **séjour construit pour vous** et **avec vous**. C'est un séjour pour avoir **les meilleures vacances possibles**.

Pour votre séjour sur-mesure, **vous pouvez choisir** :
- **les dates** du séjour,
- **les activités** et **les sorties** à faire,
- **le lieu** du séjour,
- et **vos besoins en accompagnement**.

Séjours d'hiver pour les Promeneurs

Campagne

- **Aspach-le-Bas** - page 102
  1 semaine ou 12 jours
  Prix séjour : ..... 2400 €
  Prix 1 semaine : .....1230 €

ANNULÉ

- **Francalmont** - page 104
  1 semaine ou 12 jours
  Prix séjour : ..... 2170 €
  Prix 1 semaine : .....1120 €

Montagne

- **Métabief** - nouveau - page 106
  1 semaine ou 12 jours
  Prix séjour : .....2500 €
  Prix 1 semaine : .....1280 €

- **Saint-Laurent-en-Grandvaux** - page 108
  1 semaine ou 12 jours
  Prix séjour : .....2590 €
  Prix 1 semaine : .....1330 €

Séjours d'hiver pour les Touristes et les Routards

Campagne

- **La Chapelle-Saint-Sauveur** - page 112
  1 semaine ou 12 jours
  Prix séjour : .....2130 €
  Prix 1 semaine : ..... 1100 €

Grille d'évaluation du CNLTA

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement de chacun des séjours. Dans l'intérêt des vacanciers, le CNLTA a tenté de définir le profil des vacanciers qui semble correspondre à chaque séjour en tenant compte des besoins en accompagnement de chaque personne pour les actes de la vie quotidienne, la mobilité, la communication et l'intégration dans un groupe.

Pour vous aider à choisir, nous vous invitons à vous référer au tableau ci-dessous :

AUTONOMIE	PHYSIQUE	COMPORTEMENT	COMMUNICATION VERBALE
A Bonne autonomie : sociable, dynamique, participe, ... Présence discrète de l'encadrement.	1 Pas de problèmes moteurs. Bon marcheur.	1 Comportement sociable, ne laissant pas apparaître de problème particulier.	1 Possédant le langage.
B Autonomie relative. Nécessité d'intervenir dans différents domaines (prise de médicaments, argent de poche, activités, ...). Juste à stimuler dans les actes de la vie courante (toilette, habillement). Accompagnement actif.	2 Pas de problèmes moteurs. Se déplace sans difficultés pour de petites promenades. Fatigable.	2 Comportement ritualisé repérable, instable dans son mode de relation, ne se mettant pas en danger, mais pouvant avoir des périodes de grande angoisse et de retrait.	2 Compréhension générale, mais langage pauvre.
C Pas autonome. Aide effective dans les actes de la vie quotidienne. Encadrement constant.	3 Problèmes moteurs. Marche avec l'aide ponctuelle d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil.	3 Comportement instable et atypique. Périodes de grandes angoisses par crises. Risques d'automutilation et/ou d'agression.	3 Verbalisation inexistante. Mode de communication très complexe.
D Prise en charge très importante, rapprochée et permanente, nécessitant des locaux et matériels appropriés.	4 Personne ne sortant pas ou peu de son fauteuil. Dépendant d'une tierce personne.		

Nos groupes de vacanciers se basent sur 3 critères :
- les gestes de la vie quotidienne,
- la mobilité,
- le comportement et la vie sociale.

• A1 - A2 : correspond au groupe des Routards

• B1 - B2 : correspond au groupe des Touristes

• B2 - PA : correspond au groupe des Promeneurs . PA : Personnes âgées

• C3 - D4 : correspond au groupe des Flâneurs

Charte nationale de qualité du C.N.L.T.A

Tourisme et Loisirs Adaptés pour Adultes Handicapés

Dans le champ du tourisme social, les organismes prestataires, organisateurs de vacances et de loisirs adaptés pour adultes handicapés et les associations utilisatrices s'engagent solidairement à mettre en oeuvre toutes les conditions pour la réalisation de séjours de vacances et de loisirs de qualité en référence à la loi de 1975 en faveur des personnes handicapées et dans le cadre de la loi de 1992 sur le tourisme. La présente Charte, réalisée par le CNLTA, fédération regroupant des associations organisatrices de vacances et des représentants d'usagers, concrétise cet engagement et en détermine les fondements : l'application détaillée figure dans ses deux annexes.

Les organismes promoteurs de vacances et de loisirs s'engagent à :

1 EXERCER leur activité dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

2 OFFRIR aux usagers les garanties de service, d'accueil et d'accompagnement qu'ils sont en droit d'attendre.

3 RESPECTER les conditions contractuelles.

4 FOURNIR une équipe d'encadrement préparée et assez nombreuse présentant une qualité suffisante pour faire face à une mission.

5 PROPOSER un hébergement adapté aux caractéristiques du groupe et aux spécificités du handicap.

6 ASSURER un programme d'activités en harmonie avec le profil des participants et favorisant leur insertion dans le milieu où se déroulent les vacances.

7 ACCEPTER un contrôle de qualité de leur séjour par une personne mandatée : choisie en priorité parmi les représentants d'usagers non impliqués dans l'organisation de séjours de vacances.

En contrepartie les représentants d'usagers s'engagent :

8 À FOURNIR des renseignements fiables et précis lors des inscriptions dans un séjour choisi par rapport à la capacité des personnes concernées.

9 À ASSURER un relais à l'organisme de vacances pendant le séjour (établissement, familles, tuteurs...).

10 Le CNLTA est garant de l'éthique concernant l'engagement des signataires. Il est représenté auprès des administrations et met en oeuvre les études et les mesures nécessaires pour contrôler, défendre, promouvoir l'action de ses membres.

CNLTA - Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés
16 rue Blaise Pascal - BP 197
79205 PARTHENAY Cedex
Tél : 05.49.71.01.32
Fax : 05.49.70.09.49
Courriel : cnlta@cnlta.asso.fr

Conditions générales de vente

Conditions générales de vente et informations précontractuelles
en application de l'Article R211-4 du Code du Tourisme.

A. Informations précontractuelles

À noter que ces informations précontractuelles sont adressées à titre individuel à chaque adhérent à la suite d'une pré-inscription sur l'un des séjours.

1 - Les caractéristiques principales des séjours de vacances

1 - La destination des séjours, l'itinéraire, les périodes de séjour, les dates de séjour et le nombre de nuitée sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive. Ces informations seront de plus communiquées à titre individuel à chaque adhérent à la suite de sa pré-inscription sur un séjour.

2 - Les moyens, caractéristiques et catégories de transport sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive. Les lieux, dates et heures de départ vous seront communiqués au minimum un mois avant le départ en séjour.

3 - La situation, les principales caractéristiques et la catégorie touristique de l'hébergement sont indiquées dans le catalogue à chaque page descriptive.

4 - L'ensemble des repas pour toute la durée des séjours est fourni par l'Association.

5 - Les visites, les excursions et les autres services compris dans le prix total du séjour sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive.

6 - La taille de chaque groupe et le nombre d'accompagnateurs sont indiqués dans le catalogue à chaque page descriptive.

7 - L'ensemble des services pendant les séjours sera fourni dans la langue française.

8 - Il est indiqué dans le catalogue à chaque page descriptive si le séjour est adapté aux personnes à mobilité réduite et, si oui, pour combien de personne.

2 - La dénomination sociale et l'adresse géographique, ainsi que les coordonnées téléphonique et électronique de l'Association Idoine

Association Idoine
15 C Chemin des Essarts,25000 Besançon

Téléphone : **03 81 53 00 36**
Mail : **contact@association-idoine.fr**

Idoine est une association loi 1901 qui bénéficie d'une licence de voyage et de tourisme N° IMO 2512005 et de l'agrément « Vacances Adaptées Organisées » N°2020-0019-SOCIAL (27/02/2020).

Idoine est également agréée auprès de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Idoine n'est en aucun cas un organisme médicalisé ou semi-médicalisé.

3 - Le prix total des prestations incluant toutes taxes

Le prix total incluant toutes taxes de nos séjours de vacances est indiqué dans le catalogue sur chaque page descriptive. Le montant du surcout handicap sera précisé lors de l'émission du devis.

Les prix des séjours comprennent : les frais d'hébergement, de restauration, les activités, l'encadrement, les transports aller-retour et sur place : les frais d'organisation, de fonctionnement et les assurances (RPC assurance rapatriement).

Les prix des séjours ne comprennent pas : le montant de l'adhésion annuelle à l'association, l'assurance annulation facultative, les dépenses personnelles, les frais médicaux, l'argent personnel et les surcoûts éventuels (chambre individuelle, rapatriement non couvert par l'assurance, de déplacement sur un autre lieu de séjour pour cause de non-adaptation, de renfort d'accompagnement lié à une prise en charge spécifique et non-anticipée). Les sommes avancées par Idoine pour palier à un manque essentiel (frais médicaux, trousse de toilette, chaussures de marche, vêtements, argent personnel, etc.) devront être remboursées à la fin du séjour sur présentation de facture.

4 - Les modalités de paiement, le montant à verser au titre de l'acompte et le calendrier pour le paiement du solde

- Les prix des séjours incluant toutes taxes sont indiqués dans le catalogue. Il faut ajouter à ce prix la cotisation annuelle d'un montant de 10€ valable du 01/10/2023 au 30/09/2024, ainsi que le montant de l'assurance annulation (facultative) dont le montant est indiqué sur la fiche d'inscription.

- Afin de valider définitivement une inscription sur un séjour, une fiche d'inscription accompagnée d'un acompte de : 250€ pour un séjour de 1 semaine, 400€ pour un séjour de 2 semaines, 500€ pour un séjour de 3 semaines, doit être adressée à l'association dans les trente jours suivants la pré-inscription. Faute de quoi la réservation deviendra caduque.

- Le solde du séjour est à régler sur facture au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

- Si le vacancier a besoin d'accompagnement pour gérer son argent pendant le séjour, la somme doit être adressée à l'association Idoine au minimum 30 jours avant le début du séjour, via un paiement distinct de celui du séjour. Nous n'acceptons pas d'argent liquide au moment des départs.

Tous les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'association Idoine par :
• virement : Crédit Agricole de Franche Comté
IBAN : FR76 1250 6200 1150 3177 9401 062
BIC : AGRIFRPP825,
• chèque bancaire ou postal,
• chèque ANCV.
Le nom du participant et la référence du séjour doivent obligatoirement être rappelés lors de chaque règlement (paiement de l'acompte, du solde et de l'argent personnel).

5 - Le nombre minimal de personnes requis pour réaliser le séjour et la date limite de résolution le cas échéant

Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation de chaque séjour sera indiqué sur les informations précontractuelles adressées à chaque adhérent à la suite d'une pré-inscription sur l'un des séjours. Au cas où ce nombre ne serait pas atteint, le contrat pourra être résolu jusqu'à 20 jours avant le début du séjour. Une nouvelle destination pourra être proposée en fonction des disponibilités sur les autres séjours. Si aucune place n'est disponible ou si vous refusez la nouvelle proposition, les sommes versées seront intégralement remboursées sans autre dédommagement.

6 - Informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeport et de visas

L'Association Idoine n'organise aucun séjour à l'étranger. Il est toutefois possible que les séjours se déroulant à proximité d'une frontière puissent organiser une journée de visite dans le pays européen voisin. C'est pourquoi il est vivement recommandé d'avoir sa Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Le délai de renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité est au minimum d'un mois.

7 - Modalités de résolution ou de modification du contrat

a) Résolution ou modification du fait du participant

- Le vacancier peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du séjour, par courrier recommandé avec accusé de réception et moyennant le paiement de frais de résolution conformément au I de l'article L. 211-14 du Code du Tourisme :
• plus de 60 jours avant la date d'ouverture du séjour, 30 % du prix total de séjour est dû,
• de 60 à 40 jours avant la date d'ouverture du séjour, 70 % du prix total de séjour est dû,
• de 40 jours à la date d'ouverture du séjour, la totalité du prix total de séjour est dû.

- La non-présentation au rendez vous de départ ne donnera lieu à aucun dédommagement et devra être signalée à l'association Idoine par les représentants de l'intéressé. Le vacancier devra rejoindre le séjour par ses propres moyens.

- Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement, ni dédommagement. Les frais de transport pour le retour du vacancier à son domicile seront à sa charge ainsi que ceux de l'accompagnant.

- Toute modification à une inscription initiale entraîne la perception de 15% par séjour concerné. Elle devra nous parvenir plus de 30 jours avant la date d'ouverture du séjour par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, nous ne pourrons enregistrer la dite modification.

- Rapatriement : le rapatriement d'un adhérent du lieu de séjour à son lieu de résidence habituel implique obligatoirement la présence d'un accompagnant (établissement, famille)

- Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, le vacancier peut, moyennant un préavis de 30 jours avant le début du séjour, adressé à l'association par courrier ou par mail, céder son contrat à une personne satisfaisant toutes les conditions applicables à ce contrat. Cela implique que le sexe, les besoins en accompagnement de la nouvelle personne soient similaires, voire identiques (soins infirmiers, mobilité, aides pour les actes de la vie quotidienne, etc.). Un contrôle de ces conditions sera effectué par l'association via les documents obligatoirement remis par la personne : fiche d'inscription, dossier personnel, synthèse individuelle et questionnaire médical. Pour toute cession d'un contrat, une somme de 100€ sera demandée pour frais administratifs, réédition de l'ensemble des documents nécessaires à l'activité et édition des éléments indispensables au déroulement du séjour (pochette bleue, étiquettes pilulier, étiquettes de départ et retour, etc.).

Le cédant du contrat et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du séjour ainsi que des frais de cession.

b) Résolution ou modification du fait de l'association

L'association Idoine se réserve le droit :

• De modifier, voire de résoudre un contrat en cas d'insuffisance du nombre de participants. Nous vous informerons au plus tard 20 jours avant la date de départ.

• De résoudre un contrat sans délai en raisons de circonstances exceptionnelles et inévitables, ou en cas de force majeure.

Dans ces deux cas, la résolution du contrat n'oblige en aucun cas Idoine à proposer une nouvelle destination. Les sommes versées seront intégralement remboursées sans autre dédommagement.

• De déplacer un vacancier sur un lieu de séjour plus adapté aux besoins en termes d'accompagnement. Les frais de transport pour le transfert du vacancier seront à sa charge ainsi que ceux de l'accompagnant, si la présence de ce dernier est nécessaire.

• De renvoyer un participant si, par son comportement, il mettait en danger sa propre sécurité, celle des autres, ou le bon déroulement du séjour. Il en est de même si le type de public visé pour le séjour n'est pas respecté. En cas de renvoi pendant le séjour, il ne sera pas admis de remboursement des sommes versées ni de dédommagement. Les frais de transport pour le retour du vacancier à son domicile seront à sa charge ainsi que ceux de l'accompagnant. Dans tous les cas, ces décisions seront prises en accord avec les personnes responsables du vacancier. En situation d'urgence et si nous sommes dans l'impossibilité de joindre celles-ci, nous serons amenés, pour la sécurité de chacun, à prendre une décision sans leur aval.

• De substituer un transport à un autre.

• Le programme proposé peut faire l'objet de quelques modifications en fonction des imponderables : météo, fatigue du groupe, etc.

8 - Garanties et assurances

1 - Assurance obligatoire

L'association, son personnel (permanent et saisonnier), ses adhérents et ses membres sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la M.A.I.F - N° de police : 2102881P, elle comprend : a) la responsabilité civile ; b) l'assistance et le rapatriement (si nécessité médicale). En cas de rapatriement, le vacancier devra obligatoirement être accompagné ; c) la responsabilité locative sur les lieux de séjour ; d) les vols, pertes : ces risques sont couverts par la M.A.I.F. jusqu'à concurrence de 600 € et sur présentation de factures. Les objets de valeur (les bijoux notamment) ne sont pas assurés. Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations.

Cette garantie est acquise automatiquement au moment de l'inscription à un séjour et est valide du début à la fin dudit séjour. Son coût est inclus dans le prix du séjour.

2 - Assurance facultative

Il est vivement recommandé de souscrire une assurance annulation qui s'élève à 4,44 % du coût du séjour (sous réserve du taux définitif établi par la MAIF en 2024). Cette garantie permet à la suite d'une annulation en cas de force majeure (décès, accident, maladie) d'obtenir le remboursement des sommes dues et/ ou versées à l'association Idoine, sur présentation d'un certificat médical. Elle pourra couvrir les frais de résolution tels que détaillés dans l'information 7-a ci-avant. Cette garantie est acquise à l'inscription, et ce, jusqu'au moment du départ. Il est à noter que cette assurance ne couvre pas une interruption en cours de séjour.

9 - Médical

• En cas de médication, il y a obligation de nous fournir : un pilulier préparé/semaine/personne en joignant une ordonnance dactylographiée avec la posologie qui sont à placer dans la valise de la personne. Pour la préparation des piluliers, il est obligatoire d'utiliser des piluliers sécurisés et à usage unique (comportant la photo de la personne).

Nous vous rappelons que les traitements en solution buvable ne peuvent pas être administrés par nos équipes : le cas échéant il est obligatoire de fournir leur substitut Per-os. La distribution des médicaments Per-os est assurée par les responsables et/ou l'assistant sanitaire sur les lieux de séjour.

• Pour le jour du départ :

- Si le départ a lieu dans la matinée, le traitement du matin sera obligatoirement donné par vos soins quelque soit l'heure de départ, le traitement du midi devra obligatoirement se trouver dans la pochette médicale de couleur (fournie par Idoine) que vous devrez remettre aux personnes en charge présentes au moment du départ.

- Si le départ a lieu l'après-midi, la pochette bleue, ainsi que l'ensemble des traitements de la personne devront se trouver dans la valise, sauf si la personne a un traitement à prendre à 16h.

• Les injections devront, si possible, être faites avant, sinon il est impératif de nous le signaler afin d'organiser sur place, le relais avec le personnel médical. La personne devra être en possession de sa carte vitale ou d'une copie de l'attestation de sécurité sociale, copie de la carte de mutuelle, d'une prescription médicale et éventuellement du matériel et produit. Dans ce cas, la pochette médicale avec la posologie du jour de départ ne doit pas être placée dans la valise.

• Pour la location de matériel médical et/ou les soins infirmiers, il est obligatoire de prendre contact avec Idoine afin de vous assurer de la possibilité de poursuivre les soins nécessaires sur le lieu de séjour.

• Pour les soins quotidiens, telle qu'une toilette complète, cela ne relève pas des compétences des animateurs-accompagnateurs. Les soins nursing ne sont plus possibles sur les séjours.

• Pour les personnes incontinentes : il est obligatoire de fournir au minimum des protections de matelas spécifiques ou celles-ci vous seront facturées par Idoine.

• Pour les personnes ayant besoin de matériel ergonomique (assiette, verre et couvert par exemple), il est obligatoire de fournir le nécessaire.

• Pour les personnes ayant besoin d'eau gélifiée ou de complément alimentaire (crème hyper-protéinée par exemple) il est obligatoire de fournir le nécessaire pour toute la durée du séjour.

• La carte vitale originale est obligatoire pour les personnes ayant besoin de location de matériel médical et/ou de soins (soin infirmier, kinésithérapie, etc.).

10 - Responsabilité

• Nous agissons en qualité de mandataire des adhérents auprès des transporteurs, hôteliers et autres prestataires de service. De ce fait, nous ne pouvons être tenus pour responsable de modifications de programmes dues à des cas de force majeure (mouvements de grève, retards imposés par les compagnies de transport, catastrophes naturelles ou tout autre événement extérieur indépendant de notre volonté).

• La réalisation des séjours proposés dans notre brochure implique l'intervention de différents organismes : propriétaires de gîte, gérants d'immeubles, hôteliers, transporteurs, etc. Idoine, en tant qu'organisateur est responsable de plein droit de la bonne exécution de tous les services de voyage inclus et est tenu d'apporter une aide au voyageur en difficulté. En cas de défaillance d'un des prestataires, Idoine se chargera d'agir en sa qualité d'acheteur et fera tout son possible afin que l'adhèrent n'en soit pas perturbé.

• Durant le séjour, un membre de la famille ou un éducateur souhaitant rendre visite à un vacancier peut passer une journée à l'extérieur du groupe avec ce dernier. Il devra impérativement signer une décharge de responsabilité, indiquant l'identité de la personne et le lieu de destination. À partir de ce moment là, la responsabilité de l'association sera suspendue jusqu'au retour du vacancier sur le séjour.

• Le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité constatée lors de son séjour.

• Idoine décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent liquide lors des transports et pendant toute la durée du séjour.

11 - Réclamation

Les réclamations pourront être adressées à l'association Idoine par courrier avec Accusé de Réception, accompagnées des pièces justificatives. À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site www.mtv.travel.

B. Dispositions concernant les inscriptions et le déroulement des séjours

1 - Inscriptions

- Le choix du séjour se réalise en fonction des besoins en accompagnement des personnes. Nos séjours sont répartis en quatre groupes : les flâneurs pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement permanent, les promeneurs pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement soutenu, les touristes pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel et les routards pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement discret. Le catalogue précise les degrés d'accompagnement et les caractéristiques d'accueil de chaque séjour.

- Une pré-réservation par téléphone est nécessaire, à la suite de quoi un devis comportant l'ensemble des informations précontractuelles sera adressé à l'inscrivant, qui le transmettra, si besoin, au responsable légal du vacancier.

- Pour confirmer l'inscription, le devis et la fiche d'inscription (incluse en fin de catalogue) devront nous être retournés signés par le responsable légal du vacancier, accompagnés d'un versement de 250 euros pour 1 semaine, 400 euros pour 2 semaines, 500 euros pour 3 semaines. Ces documents doivent parvenir à l'association 30 jours maximum après la pré-inscription, faute de quoi, la réservation sera caduque.

- Un dossier personnel, une synthèse individuelle et un questionnaire médical vous seront adressés à la suite. À la lecture de ces documents, Idoine peut juger que le profil est incompatible avec le séjour choisi, dans ce cas, nous réétudierons ensemble la demande.

Ces documents doivent nous être retournés dans les 30 jours après leur réception. Il est indispensable pour la préparation et le déroulement des séjours que nous soyons en possession de l'ensemble des informations concernant les besoins en accompagnement et la santé des vacanciers. Ces documents répondent aux exigences de l'instruction n° DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 en application du décret n° 2015-267 du 10 mars 2015, et des articles D344-5-7 et D344-5-8 du code de l'action sociale et des familles.

- Idoine décline toute responsabilité en cas d'incident et/ou d'accident, dû à un fait non indiqué, erroné ou non sincère dans les documents demandés. Idoine se réserve la possibilité de ne pas enregistrer une inscription ou d'annuler le contrat si les documents ne sont pas reçus dans les délais prévus.

2 - Équipe d'animateur - accompagnateur

Ils ne sont ni des professionnels du secteur médical, ni de l'éducation spécialisée ; de ce fait, nous ne pouvons accueillir des problématiques trop importantes, non stabilisées, sur le plan du handicap intellectuel, du handicap psychique ou physique. Aussi, ils ne peuvent assurer d'actes médicaux (ni s'en rapprochant), réservés au personnel soignant. Leurs tâches couvrent :

• Assurer le bon déroulement du séjour • Veiller à la protection, au bien être de l'adhérent • Offrir un accueil sécurisant aux vacanciers • Respecter les conditions contractuelles Idoine / représentant d'adhérent • Tenir informé l'association Idoine du déroulement du séjour et de toutes informations/évènements relatifs à la santé et à la sécurité de chaque adhérent.

Conformément au RGPD, les informations personnelles des accompagnateurs ne peuvent être transmises aux établissements et/ou familles des adhérents sans leur accord préalable. En cas de refus, l'association Idoine sera l'unique interlocuteur entre les établissements et/ou familles des adhérents et l'équipe du séjour. L'association Idoine est joignable 24h/24 et 7j/7 en période de séjour via le numéro d'astreinte qui vous sera communiqué un mois avant le début du séjour.

3 - Transports

Ils sont inclus selon les conditions suivantes : Transport de la plateforme de départ au lieu de séjour et inversement. • Les personnes souhaitant bénéficier d'un transport de leur lieu de résidence à la plateforme de départ et inversement doivent se référer à la liste des villes-étapes de juillet, août et hiver aux pages 8 à 12 du catalogue. Ces transports du lieu de résidence à la plateforme de départ et inversement peuvent être organisés à partir de 7 personnes. Il y a un prix fixé pour chaque trajet au départ/retour de chaque ville-étape. Le transport aller et/ou retour sera facturé en sus du prix du séjour. Les dates et villes-étapes sont fixées par avance. Si les personnes souhaitent bénéficier d'un transport à des dates et au départ / retour d'une autre ville-étape, ils doivent obligatoirement prendre contact avec Idoine. Idoine indiquera la faisabilité et le coût de la demande. • En deçà de 7 personnes inscrites sur les mêmes dates de départ et/ou de retour : un point de rendez-vous peut vous être proposé, soit à la plateforme de départ à Besançon, soit sur le trajet du séjour ou soit sur le lieu de séjour. Les transports proposés ci-dessus ne sont pas obligatoires, les personnes n'y faisant pas appel ne peuvent prétendre à un quelconque dédommagement.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un rendez-vous sur le trajet entre Besançon et le lieu du séjour doivent obligatoirement prendre contact avec Idoine, au plus tard deux mois avant le début du séjour. Idoine indiquera la faisabilité de la demande. Chaque rendez-vous sur le trajet entre Besançon et le lieu du séjour et inversement sera facturé 15€ en sus du prix du séjour.

Transport pendant le séjour. • Chaque séjour bénéficie de ses propres véhicules pendant toute la durée du séjour. • Les départs et les retours se font depuis la plateforme d'Idoine à Besançon • Pour certains séjours éloignés de la plateforme d'Idoine, l'aller et/ou le retour peut/peuvent se faire sur deux jours. Le prix de la nuit d'hôtel est compris dans le prix du séjour. • Pour tout cas particulier, il est préférable de nous interroger avant l'inscription.

4 - Administration

• Pièces à fournir obligatoirement pour l'inscription : devis et fiche d'inscription signés par le responsable légal du vacancier, dossier personnel, synthèse individuelle, questionnaire médical et attestation de sécurité sociale. • Pour vos traitements médicaux durant le séjour : l'original de votre ordonnance dactylographiée avec la posologie du traitement.

• La carte vitale originale est obligatoire pour les personnes ayant besoin de location de matériel médical et/ou de soins (passages infirmiers, kiné, etc.).

• Pour tous les séjours : la photocopie et non l'original de votre carte d'identité, de mutuelle et d'invalidité.

Conformément au RGPD, les données recueillies par l'Association Idoine sont conservées sur un serveur sécurisé, ne sont transmises qu'aux salariés permanents et aux accompagnateurs des séjours de l'association Idoine, soumis à une clause de confidentialité. Le dossier personnel, la synthèse individuelle et le questionnaire médical ne sont conservés que pendant la durée du séjour.

5 - Argent personnel

Nos équipes peuvent aider à la gestion de l'argent personnel pour les personnes qui le souhaitent. Dans ce cas, la somme correspondante doit nous être adressée par chèque ou virement, distinct de celui du règlement du séjour, à l'ordre de l'association Idoine, 30 jours avant l'ouverture du séjour. Passé ce délai, nous ne pourrons accepter aucun règlement en chèque ou en virement.

Si la personne peut gérer seul son argent personnel, elle conservera la somme qui lui aura été remise par son établissement, famille ou tuteur. De manière générale, nous pensons qu'une somme de 20,00 à 30,00 € par semaine est suffisante. Il est prudent d'éviter de confier des sommes trop importantes. Nous ne garantissons pas les pertes, ni les vols de cet argent, c'est pourquoi nous n'accepterons aucune somme en liquide lors des départs. En effet, pour tout argent personnel fourni en liquide dans les valises, Idoine décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors des transports et pendant toute la durée du séjour.

6 - Médical / Aide pour les soins

Se reporter à l'information A-9 ci-avant.

7 - Partenariat : Représentants d'adhérents et l'Association Idoine

Nous attendons de la part des représentants de nos adhérents :
• L'utilisation d'un pilulier sécurisé à usage unique ou celui fourni par Idoine.
• De fournir l'attestation de sécurité sociale de chaque personne.
• De fournir la carte vitale pour les personnes ayant des soins infirmiers et/ou de la location de matériel médical.
• Une transparence dans les dossiers et des informations fiables.
• De fournir tout renseignement et conseil via une synthèse personnelle, ainsi que le matériel nécessaire à la prise en charge de la personne.
• Une permanence téléphonique 24h/24h et 7j/7j durant la période de séjour.
Vous pouvez nous solliciter pour une rencontre au sein de votre établissement tout au long de l'année, pour présenter en direct nos séjours, séjours parenthèses, activités de loisirs et/ou les bilans des vacanciers.

8 - Aides financières

Vous pouvez solliciter : • La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) dans le cadre de la PCH (Prestation Compensatrice du Handicap) • L'ANCV (chèques vacances) • Les comités d'entreprises • Les caisses de retraite et de prévoyance • Les Conseils Départementaux ou Conseils Régionaux • Les CCAS ou les communes.

Un catalogue plus facile à lire pour choisir vos séjours de vacances.

Ce catalogue est écrit en "Facile à lire et à comprendre"
par l'association Écarts d'arts.
Il est mis en page et illustré par le studio Champ Libre.
Il a été relu par les jeunes du CMPro de Vaucluse.
Le CMPro est un établissement médico-social
de l'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté.

Crédits photographiques :
Été

Flâneurs : Zoo©OTC_BBuhrer - Mont d'Or © Cyrielle Viey - Place charpentiers © Steeve Josch - Parc Polaire © Parc Polaire - Fort St Antoine DoubsTourisme © PhilippeLebugle
Aspach-le-Bas : Cigogne blanche © Marc Solari – Place charpentiers © Steeve Josch – Zoo©OTC_BBuhrer -
Clairegoutte : Petit train - Belfort-Tourisme © Elodie-Cayot
Francalmont : écomusée © Office du Tourisme Luxeuil-les-Bains, Vosges du sud - photo du gite © Le Ranch de la Vaivre - Cloitre © Etienne KOPP Photographie
La Chapelle-Saint-Sauveur / Malatière : Photo du gite © Vie des Hauts Production - Chèvre © Les Animaux des Petits Bois - Baignade © Mairie de la Chapelle Saint Sauveur
Landange : train © Association du Chemin de Fer Forestier d'Abreschviller - Parc animalier © Morgane Bricard
Lavans-lès-Saint-Claude : lac © juratourisme
Sermizelle : ferme © Ferme Ultéria
Velle-sur-Moselle : Place Stanislas Nancy © Nicolas Cornet
Hautepierre-le-Châtelet : Lamas © Cap Lama Doubs
Métabief : Fort St Antoine © CIGC Jean-Pierre Van der Elst - Parc Polaire © Parc Polaire - Mont d'Or © Cyrielle Viey
Saint-Laurent-en-Grandvaux : Yaks © Par animalier du Hérisson
Saint-Paul-en-Chablais : gite et extérieur © Centre le Chenex - Lac Léman © Savoie Mont Blanc / Bijasso
Anduze : arènes de Nîmes © Office de tourisme de Nîmes - Bambouseraie © Jean du Boisberranger
La Chapelle-Saint-Sauveur / Presbytère : Photo du gite © Vie des Hauts Production - Baignade © Mairie de la Chapelle Saint Sauveur - Ânes ©EARL La Charrette Bleue
Remoray-Boujeons : Fort St Antoine © Doubs Tourisme, Philippe Lebugle - Animaux © Parc polaire
Saint-Prayel : Attraction © Fraispertuis City - Confiserie © Confiserie des Hautes Vosges
Taingy : Maçon © Guédelon - ferme © Ferme Ultéria
Mieussy : Photo du Lac © Savoie Mont Blanc – Bijasson
Flacey-en-Bresse : Lac de Vouglans © Juratourisme
La Roche Vineuse : Toboggan © Touroparc
Rosnoën : Rochers © Penn Hir
Saint-Broladre : Mont Saint Michel © Nicola Raymond
Saint-Pierre-en-Port : Falaises © Olaf Meister
Azay-le-Rideau : Pandas © Zoo de Beauval
Aigues-Mortes : poisson © Seaquarium
Le Grau du Roi : Station © Let's Grau – Christelle Labrande - phoque © Seaquarium
Sassetot-le-Mauconduit : Les Grandes Dales © Oit Fecamp

Hiver

Flâneurs : Fort St Antoine DoubsTourisme © PhilippeLebugle - Parc Polaire © G2AMEDIA BELORAGE PROD - marché de Noël 2021 © OTC
Aspach-le-Bas : Zoo©OTC_BBuhrer - Marché de noël © Office de Tourisme et des Congrès de Mulhouse et sa région.
Francalmont : écomusée © Office du Tourisme Luxeuil-les-Bains, Vosges du sud - Maison François 1er © Office de Tourisme - photo du gite et des chevaux © Le Ranch de la Vaivre
Métabief : Fort St Antoine © CIGC Jean-Pierre Van der Elst - Parc Polaire © G2AMEDIA BELORAGE PROD
Saint-Laurent-en-Grandvaux : Bisons © Par animalier du Hérisson
La Chapelle Saint Sauveur : Musiciens © Office du tourisme du Grand Dole

idoine

L'association Idoine peut organiser des séjours de vacances adaptées car elle est titulaire de l'agrément VAO N° 2020-0019-SOCIAL.

Idoine répond aux exigences et aux obligations de la réglementation, en particulier de l'Instruction N° DGCS/SD3B/2015/233 du 10 juillet 2015 relative à l'organisation des séjours de vacances pour personnes handicapées majeures et de la Circulaire Interministérielle N° DGCS/3B/2023/153 du 06 octobre 2023 relative au respect des règles de sécurité incendie sur les lieux de séjours de vacances adaptées organisées (VAO).

---

15 C, Chemin des Essarts
25000 Besançon
Tél. : 03 81 53 00 36

contact@association-idoine.fr
@associationidoine

www.association-idoine.fr

N° d'agrément : 2020-0019-SOCIAL (27/02/2020)